

SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2023

Absents :

M. Maurice STRUB, excusé – procuration écrite à M. Hubert STRUB
M. Philippe HELFTER, excusé – procuration écrite à M. Frédéric SIBEAUD
Mme Joëlle MARTIN, excusée

Secrétaire de séance : Mme Violaine MAGRIT

Monsieur le Maire ouvre la séance et soumet à l'approbation des conseillers municipaux les délibérations de la séance du 10 juillet 2023.

Aucune objection n'ayant été formulée, le Maire passe à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Rapport des Commission Urbanisme et Travaux
2. Rapport de la Commission Vivre ensemble
3. Rapport de la Commission Fleurissement
4. Location de la chasse communale 2024-2033
5. Travaux effectués par des exploitants agricoles pour le compte de la commune : revalorisation de l'indemnité
6. Tarifs de location des salles communales : ajout du forfait pour utilisation du matériel
7. Demandes de subvention
8. Rapport annuel 2022 sur la qualité et le prix du service public d'assainissement et d'eau potable des périmètres de Benfeld Erstein Sud
9. Désignation d'un délégué pour la commission de contrôle des listes électorales
10. Divers

1. RAPPORT DES COMMISSION URBANISME ET TRAVAUX

Monsieur le Maire présente les points abordés lors de la réunion du 7 septembre :

PLU : Analyse des avis des Personnes Publiques Associées

M. le Maire fait part à la commission de la réception des avis des Personnes Publiques Associées.

Demande de certificat d'urbanisme opérationnelle pour projet de construction à l'entrée du village

M. Le Maire rappelle à la commission que cette éventuelle construction concerne le terrain à l'entrée du village en venant de Matzenheim, cadastré Section D n° 494 et 495. Après avoir refait un point complet sur le dossier, la commission donne un avis favorable à la demande de CU. L'exploitant agricole à proximité devra de son côté confirmer son accord par écrit au demandeur, puisque la distance entre l'éventuelle future habitation et son exploitation étant légèrement inférieure à 25 mètres.

Projet d'aménagement dans le cadre d'un futur lotissement à l'entrée nord du village et demande d'acquisition du chemin d'Association Foncière Chemin du Platane

M. Le Maire informe la commission qu'il a eu une réunion avec l'Association Foncière à laquelle il a demandé s'il était possible de céder le Chemin du Platane au promoteur du futur lotissement, celui-ci devant être intégré dans ce cas au projet et rétrocédé à la commune à l'issue des travaux de voirie, afin qu'il soit utilisé comme éventuelle sortie pour le futur lotissement.

L'Association Foncière n'est pas, dans les conditions actuelles, favorable puisque le chemin doit rester un passage agricole et qu'il y aura des risques de réclamations si celui-ci a pu être sali par les engins agricoles.

La commission s'interroge sur le fait de savoir, si finalement, ce chemin est vraiment nécessaire pour la sortie des futurs véhicules. Après réflexion, les membres de la commission proposent de ne pas l'acquérir, et que si le lotissement est réalisé, seul le camion de ramassage des ordures ménagères y aura accès par le Chemin du Platane, ce qui est déjà le cas actuellement pour 2 riverains. Dans ce cas l'accord de l'AF est à demander.

Si le Conseil Municipal accepte cette proposition, il faudra modifier le PLU concernant l'acquisition de ce chemin.

Le Conseil Municipal valide l'avis de la commission.

Projet immobilier communal à l'entrée de la Rue Haute

M. Le Maire propose d'abandonner l'idée d'installer une Maisons d'Assistantes Maternelles (pour des questions financières) dans ce futur projet et donc d'y créer trois logements.

Il propose également à la commission de laisser réaliser ce projet par un constructeur en lui vendant le terrain. La commission émet un avis favorable, à condition que la commune fixe un cahier des charges.

La commune consultera donc 2 ou 3 constructeurs qui peuvent marquer leur intérêt pour ce projet.

M. PRECHEUR propose d'attendre le retour de meilleures conditions financières.

Inventaire des prévisions de travaux et investissements 2024-2025-2026

- Projet de chemin, sous forme de parcours piéton, qui reliera la Rue Haute à la Salle des Fêtes

- Club House

M. le Maire informe la commission qu'une commande a été passée auprès de SOCOTEC afin de réaliser un contrôle sécurité (capacité salle, porte anti-panique...) pour être totalement en conformité avec les ERP. Suite à ces travaux, il y aura peut-être lieu de faire des travaux de réhabilitation.

La vitre de la porte de secours côté saule pleureur ayant été endommagée, une déclaration de sinistre sera effectuée auprès de l'assureur.

Un devis sera demandé pour l'installation éventuelle d'un store ou d'un rideau intérieur sur cette porte.

- Ecole maternelle

Mise en place de stores occultants

M. Hubert STRUB informe également qu'il convient de faire vérifier le saule pleureur du parking de la salle des fêtes, celui-ci étant fragilisé.

2. RAPPORT DE LA COMMISSION VIVRE ENSEMBLE

Mme MAGRIT fait le compte-rendu de la réunion qui s'est tenue le 15 septembre :

Préparation du repas de Noël des Séniors

Repas : Les membres de la commission ont étudié un seul devis de traiteur, celui de David Gittinger à Westhouse, puisque c'est le seul retour que nous avons eu.

Ce devis présentant un menu intéressant ainsi qu'un tarif attractif (31.50€), la commission propose de le valider.

Mme MAGRIT informe le Conseil que depuis la commission, le traiteur a fait savoir qu'il n'était plus disponible. Il faudra donc lancer à nouveau des recherches.

Animation : Concernant l'animation, 5 devis ont été présentés aux membres de la commission. Après les avoir étudiés, les membres de la commission, valident celui de Nathavoice, chanteuse au répertoire très varié, qui a pour habitude d'intervenir dans des EHPAD et pour des animations séniors. Le tarif de la prestation est de 440.00€ (frais de déplacement inclus), pour l'après-midi (plusieurs possibilités au niveau de l'intervention).

Divers

Comme les années précédentes, il est proposé d'offrir un colis aux séniors ayant eu l'habitude de participer au repas et qui, pour des raisons de santé ne le peuvent plus.

Les invitations seront distribuées les 16/10/2023 avec une demande de réponse pour le 30/10/2023.

Le Maire propose que les courriers d'invitation soient distribués début octobre avec retour demandé pour le 15 octobre.

3. RAPPORT DE LA COMMISSION FLEURISSEMENT

M. Hubert STRUB informe que la commission s'est réunie sur le terrain le 16 septembre afin d'étudier les points suivants :

Projet d'aménagement de l'entrée nord

Dans le cadre du réaménagement en plantes pérennes, la commission propose d'aménager 4 ilots entre les arbres au nord de la rue Principale, et de mettre en valeur le panneau d'entrée du village. La fourniture pour la création des ilots et les plantes ont un coût estimatif de 1 500 € sur un budget prévisionnel de 2 000 €. Tous ces travaux seront effectués en régie ou avec l'aide de bénévoles.

Plantation des bacs du banc de la place de la mairie

Le point concernant les 2 bacs devant la mairie reste toujours en suspens.

4. LOCATION DE LA CHASSE COMMUNALE 2024-2033

Monsieur le Maire fait part au Conseil qu'il n'a pas de nouvelles du locataire actuel concernant une éventuelle reprise, ce qui exclura sans doute la passation d'une convention de gré à gré. Il restera à décider du mode de location, soit par appel d'offres, soit par adjudication.

5. TRAVAUX EFFECTUES PAR DES EXPLOITANTS AGRICOLES POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE : REVALORISATION DE L'INDEMNITE

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 10 avril 2017, le tarif de 25 € de l'heure a été fixé afin d'indemniser les agriculteurs effectuant des travaux avec leur matériel personnel pour le compte de la commune. Il propose de revaloriser cette indemnité.

Le Conseil Municipal,

DECIDE, par 12 voix pour et 2 abstentions de MM. Valentin KLEIN et Arnaud ISSENHUTH :

- de verser une indemnité de 40 € de l'heure aux agriculteurs utilisant leur matériel personnel lors de travaux effectués pour le compte de la commune à compter du 1^{er} octobre 2023

6. TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES : AJOUT DU FORFAIT POUR UTILISATION DU MATERIEL

Dans le cadre de la gestion des locations de salles communales, Monsieur le Maire informe le Conseil que certains locataires utilisent sans demander la tireuse à bière au club-house et le lave-vaisselle de la salle des fêtes. Afin de couvrir les frais d'entretien et de réparations éventuelles, il propose de facturer les locations de ces matériels par le biais d'une convention, et de condamner par un cadenas ces équipements lorsqu'aucune demande n'a été formulée.

Le Conseil Municipal,

DECIDE, à l'unanimité :

- de fixer les tarifs de location de la tireuse à bière et du lave-vaisselle en cas de demande lors des locations de salle à compter du 1^{er} octobre 2023

Location de la tireuse à bière	20 €
Location du lave-vaisselle	30 €
Dépôt de garantie	100 €

7. DEMANDES DE SUBVENTION

Le Maire fait part des demandes de subvention réceptionnées.

Le Conseil Municipal,

DECIDE, à l'unanimité :

- d'octroyer une subvention de 60 € à chacune des associations suivantes :
 - AFM Téléthon
 - Les Restaurants du Coeur

8. RAPPORT ANNUEL 2022 SUR LA QUALITE ET LE PRIX DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU POTABLE DES PERIMETRES DE BENFELD ERSTEIN SUD

Le rapport a été présenté aux conseillers municipaux. Il est consultable en mairie.

9. DESIGNATION D'UN DELEGUE POUR LA COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

Monsieur le Maire informe le Conseil que la dernière campagne de composition des commissions de contrôle des listes électorales a eu lieu en 2020 à l'issue des élections municipales, et qu'il doit être procédé en 2023 à une nouvelle composition, conformément aux dispositions de l'article R7 du code électoral. La commission doit être composée d'un conseiller municipal titulaire et d'un conseiller municipal suppléant.

M. Daniel EHRHARD est désigné comme titulaire, et Mme Marie-Paule BOEHLER comme suppléante.

10. DIVERS

1. Monsieur le Maire informe le Conseil que la cérémonie de commémoration de l'armistice se tiendra le samedi 11 novembre à l'issue de la messe de 18H.
2. Sur proposition du Maire, le Conseil émet un avis favorable à l'organisation de la réception des vœux le mercredi 3 janvier 2024 à 19H.
3. Le Maire informe qu'il a été sollicité par une élève qui propose de créer un conseil municipal des enfants. Au vu de la lourdeur administrative, il est proposé d'organiser une réunion annuelle avec les élèves intéressés dans le cadre d'un échange sur leurs attentes.
4. Le Maire fait part du rendez-vous qu'il a eu avec M. Hubert STRUB et la Sté HP Proled, rencontrée lors du Salon des Maires, pour une étude sur l'éclairage public.
5. Le Maire présente les devis réceptionnés pour refaire le marquage de l'aire de jeux. Il convient de revoir les devis, l'un prévoyant le marquage en couleurs pour 2 150 € et l'autre en blanc pour 1 851,72 €. Le Conseil émet un accord de principe sur un marquage en couleurs.
6. M. Hubert STRUB informe le conseil que les équipements sportifs ont été contrôlés par Socotec, attestant la conformité, sauf pour les buts de football de côté pour corrosion importante, dont il est préconisé l'enlèvement.
7. Le Maire informe que les collectivités peuvent candidater au Challenge 2024 sur la transition énergétique.
8. Suite à la demande du locataire d'un des logements de l'école, le Conseil émet un avis favorable de principe pour la location d'une partie du garage pour mettre à l'abri sa moto. Un bail précaire devra être conclu pour un montant mensuel de 25 €.

Monsieur le Maire clôt la séance à 22 H 30.